



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur

Montreuil, le 13 novembre 2024

À : M. Patrick Hetzel, Ministre de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Cc : M. Boris Melmoux-Eude, DGRH de l'ESR

Objet : Préavis de grève à compter du mardi 19 novembre 2024 pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR)

Monsieur le Ministre,

Les difficultés que connaissent les travailleuses et les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas nouvelles. Elles se sont amplifiées considérablement depuis les restructurations imposées à un secteur déjà en difficulté depuis 2007 et la loi Liberté et Responsabilité des Universités. Les fusions d'établissements et de composantes, les changements statutaires incessants, sans parler de la tragi-comédie des ComUE, imposées par les lois ou ordonnances de 2007, 2013 et 2018, sans jamais respecter l'obligation d'évaluer les risques professionnels de ces changements d'organisation (1989/391/CEE), ont épuisé une majeure partie des collègues concernés.

S'y ajoute une pénurie budgétaire sans précédent depuis 2011 : alors que **le nombre d'étudiants inscrits à l'université augmentait de 13 % entre 2010 et 2022** (+177 000 étudiants), le nombre d'enseignants-chercheurs recrutés **diminuait de 33 %** (de 2874 à 1935 recrutements)¹. Pour combler cette carence, le recours aux vacataires, précaires parmi les précaires, a explosé ! Sur cette même période (2010 à 2022), **les salaires ont perdu 17 % de leur pouvoir d'achat**. Cette perte s'élève à **27 % depuis 2000, soit de -519 € à -1790 € de pertes mensuelles selon les catégories** (voir [notre page sur la perte de pouvoir d'achat dans l'ESR](#)). Sans même parler des bâtiments, dont 62 % seraient dans un état de délabrement avancé selon [un rapport récent de l'IGÉSR](#)². L'efficacité énergétique des 16,2 millions de m² des bâtiments de l'ESR serait 20 fois plus mauvaise que les normes récentes en la matière selon [le Projet de Loi de Finance \(PLF\) 2025](#) !

Face à ce désastre, la seule réponse du gouvernement est l'austérité dans l'ESR avec un budget en baisse de plus de 2 % en € constants, le refus de toute perspective de revalorisation du point d'indice ou de revalorisation indemnitaire pour le personnel BIATSS, **et, pour couronner le tout, des insultes concernant « l'absentéisme » supposé des agents publics, fatigués d'être des boucs émissaires.**

Jean-Marc NICOLAS
Secrétaire général

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28
+33 (0)6 01 79 89 69

Email : ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr

1. L'[État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France 2023](#)

2. Défis et opportunités dans la gestion du patrimoine immobilier des établissements ESR, N° 22-23-264, Avril 2024



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

En conséquence, la CGT FERC Sup dépose un préavis de grève à compter du mardi 19 novembre 2024 inclus, pour une durée d'un mois, afin d'obtenir :

- une augmentation immédiate du point d'indice de 20 % et son indexation sur le coût de la vie ;
- l'ouverture des postes de titulaires nécessaires pour assurer le service public de l'ESR, qui a été très sérieusement dégradé par le manque de moyens en quelques années ;
- La titularisation des contractuels sur des postes pérennes ;
- Une revalorisation indemnitaire pour tous les agents à hauteur de 25 % du traitement indiciaire ;
- Une rénovation massive du patrimoine de l'ESR, actuellement une immense passoire thermique...
- Une baisse du temps de travail pour atteindre les 32h hebdomadaires sur 4 jours ;

Sachant pouvoir compter sur votre action, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre indéfectible attachement au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et recevez nos salutations syndicales,

Jean-Marc NICOLAS

Secrétaire Général de la CGT FERC Sup

Jean-Marc NICOLAS
Secrétaire général

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28
+33 (0)6 01 79 89 69

Email : ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr